

Note de service – département-composante informatique

Rentrée 2020 et modalités d'accueil des étudiants

Suite aux recommandations de la gouvernance après la réunion avec les directeurs de composante, et suite à la réunion informelle du conseil du département-composante informatique élargi aux responsables pédagogiques en date du 28/08/2020, les enseignants, les étudiants et l'ensemble du personnel du département-composante informatique sont priés de respecter scrupuleusement les dispositions suivantes :

- ❖ **Port du masque obligatoire** dans les locaux et à l'extérieur.
- ❖ **Respect de la distanciation physique** de 1 mètre minimum dans les salles d'enseignements et salles de réunion. Mise en œuvre en laissant un siège libre entre les individus.
- ❖ **Capacité des salles d'enseignement divisée par deux** (sur la base des capacités indiquées sur ADE).
- ❖ Mise en place d'enseignements en mode hybride ou comodal. Les points suivants ont été mis en avant lors de la réunion :
 - Rotation des groupes d'étudiants présents
 - Importance de garder le contact avec les étudiants pour éviter le décrochage
 - Mise en place d'un appel, en présentiel comme en distanciel
 - Eviter le chevauchement entre le distanciel et le présentiel sur une même journée pour un même groupe d'étudiants, afin d'éviter le suivi des cours à distance dans les couloirs.
- ❖ Circulation dans les salles de cours : **principe de remplissage des salles par le rang le plus éloigné de l'entrée.**
- ❖ Au sein de leurs classes les enseignants doivent demander aux étudiants qui ne portent pas de masque de le faire, sinon l'étudiant doit quitter le cours. En cas de problème, prévenir le directeur administratif du département-composante (Bastien Trotta – 04.72.43.10.91), qui appellera le service de sécurité (n° 30 en interne, 04 72 44 79 74 depuis un poste externe ou un portable).
Le port de la visière ne peut pas se substituer au port du masque.
- ❖ **Présentiel à privilégier pour les enseignements**, et obligatoire pour le personnel BIATSS (sauf personnes fragiles ; certificat médical d'isolement nécessaire)
- ❖ **Laisser les salles de cours ouvertes** pour éviter que les étudiants attendent groupés dans les couloirs. Des cales seront mises à disposition, mais en attendant il faut utiliser ce qui est disponible.
- ❖ **Aération des salles** entre chaque cours, et autant que faire se peut.
- ❖ **Mise à disposition de gel hydro-alcoolique** au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment Nautibus.
- ❖ **Respect du sens de circulation** mis en place aux entrées du bâtiment par le service sécurité et la DIRPAT.
- ❖ Distribution de 10 masques lavables aux étudiants par les services centraux de l'UCBL.
- ❖ Passage en distanciel en cas de problème (cluster au sein d'une composante) : solutions ICAP pour la mise en place d'enseignements à distance, hybrides ou comodaux : 1000 kits audiovisuels à disposition (recensement effectué en juillet, mais l'appel peut être renouvelé), solutions audiovisuelles mobiles (rapidmooc) et studios d'enregistrement (studio seca). Portail <https://clarolineconnect.univ-lyon1.fr/rentree2020> (plan d'accompagnement rentrée 2020)

Pour information :

- ❖ **Les étudiants souhaitant se faire dépister** doivent contacter leur médecin traitant ou le Service de santé Universitaire ([SSU](#))
- ❖ **En cas de contamination ou de suspicion de contamination :**
 - **Personnel** : s'isoler, contacter le médecin traitant, prévenir sa hiérarchie, réaliser un test.
 - **Etudiants** : s'isolé, contacter son médecin traitant ou le Service de Santé Universitaire ([SSU](#)), informer le service de scolarité et fournir un certificat médical, réaliser un test, informer le service de scolarité du résultat du test.

L'ensemble du personnel est invité à lire le document « Lyon 1_Protocole sanitaire rentrée universitaire 2020-2021_20200831 » envoyé par mail par la présidence le 31/08/2020 à tout personnel de l'UCBL.